



## X-TREME RACE

**SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN 2017**

**AUX ÉCURIES DE PENFRAT À GOUESNARC'H**

### INFORMATIONS SUR LE CAVALIER

Nom : ..... Prénom : ..... Age : .....

Email : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

N° de RC ou de licence : *(joindre une copie)* .....

**! OBLIGATOIRE :** Pour les Youths (-18ans) joindre une autorisation du tuteur légal

### INFORMATIONS SUR LE CHEVAL

Nom : ..... SIRE : .....

Age : ..... Sexe : ..... Race : .....

*Joindre les photocopies du livret Sire (faisant apparaître le n°sire) et la page des vaccinations*

### ENGAGEMENT

La compétition se déroule sur 2 jours, avec un passage par jour. Le classement fait la moyenne des 2 passages. Possibilité de ne participer qu'à une seule journée, le classement sera fait sur le résultat du jour.

Youth (- 18 ans)	10 €		Novice	15 €	
Intermédiaire	15€		Pro	20€	
Paddocks <sup>1</sup>	3€			Boxe <sup>2</sup>	
TOTAL A REGLER					

1. Les paddocks sont à monter soi-même, à électrifier par vos soins et les chevaux resteront licolés
2. Boxe obligatoire pour les entiers. Prendre contact directement avec Damien des Ecuries de Penfrat 06 73 35 85 05
3. Pour votre sécurité tenue adaptée à L'X-trem Race. Port du casque ou bombe obligatoire pour les mineurs.

L'inscription sera considérée comme définitive qu'à réception du dossier complet, c'est-à-dire le bulletin d'inscription dûment renseigné accompagné des pièces justificatives nécessaires ainsi que du chèque de règlement à l'ordre de l'ACTM.

Inscription à renvoyer **au plus tard pour le mardi 6 juin 2017** (cachet de la poste faisant foi).

Le dossier complet est à faire parvenir à l'adresse suivante :  
ACTM – 12, rue de Croas Vao – Lababan – 29710 POULDREUZIC

Contacts pour informations complémentaire : [actm.asso@orange.fr](mailto:actm.asso@orange.fr)

Le samedi soir, des barbecues seront à votre disposition pour faire vos grillades.

# REGLEMENT XTREME RACE ACTM 2017

## REGLEMENT GENERAL

L'organisation se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription sans responsabilité d'indemnisation pour les raisons suivantes : chèque sans provision – traitement inhumain des chevaux – manque de sportivité – harcèlement et contestation des décisions des juges, des secrétaires et/ou bénévoles du concours. L'organisation se réserve également le droit de modifier les horaires et programmes du concours en fonction du déroulement des épreuves.

## DEROULEMENT DES EPREUVES

L'épreuve comporte 2 passages étalés sur les 2 jours (soit un passage par jour). Le classement de la première journée détermine l'ordre de passage pour le 2<sup>ème</sup> jour : les premiers passeront en dernier.

Le classement des concurrents se fera sur un barème combinant le temps au chrono sur le parcours et un système de notation à points pour chaque obstacle, sauf pour les youths où seul le chrono sera pris en compte.

Les youths de moins de 12 ans doivent être accompagnés sur le parcours par un adulte (en main, à cheval, à pieds), qui franchira ou non les obstacles.

## INSPECTION DES CHEVAUX

Chaque cheval entrant sur le site du concours doit être vacciné contre la grippe équine, le tétanos et doit posséder un carnet SIRE. Chaque cheval doit être assuré en responsabilité civile et une copie de cette assurance vous sera demandée lors de l'inscription.

## CHIENS

Les chiens des concurrents et visiteurs devront être tenus en laisse en permanence sur les lieux du concours.

## SANCTIONS

Tout manquement aux règles de sportivité, tout comportement pouvant nuire au bon déroulement de la compétition et de la manifestation en général sur l'enceinte du concours, toutes attitudes, tous comportements s'avérant dangereux pour les autres concurrents lors des périodes de détente pourront, après notification, être sanctionnés par une exclusion immédiate du concours, et ce sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement des frais d'engagement ou tout autre frais engagé pour cette compétition.

## DROIT A L'IMAGE

Toutes photos ou films pris sur les lieux du concours pourront servir au développement de la discipline et donc être publiés sur tous supports servant à la promotion. Ils ne pourront donc pas prétendre à une quelconque indemnisation ou règlement.

## INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions sont à faire sur les formulaires prévus à cet effet à raison d'une feuille par cheval. Les participants sont responsables des erreurs sur leur bulletin d'inscription.

La date limite de réception des engagements, réservations des paddocks est fixée au mardi 6 juin 2017. Passé ce délai, les annulations ne seront pas remboursées.

## RESPONSABILITE CIVILE

L'équipe de l'organisation (officiels et/ou bénévoles) ne pourra être tenue responsable, ou même voir leur responsabilité partiellement engagée, par tout incident ou accident causé par un cheval participant à la manifestation.

Tous vols et destructions volontaires ou involontaires ne pourront être imputés en responsabilité aux organisateurs du concours.

Les participants sont responsables individuellement de tout préjudice ou tort causés à un tiers par eux-mêmes ou leur chevaux et s'engagent par la signature des présentes à renoncer à tout recours qu'eux-mêmes ou leurs assureurs seraient en droit d'exprimer contre toute personne détachée à l'organisation et/ou la mise en œuvre du concours.

---

Je déclare adhérer totalement au règlement tel qu'il est défini ci-dessus, déclare également être en possession de l'assurance RC pour moi-même et mes chevaux, et m'engage à faire honneur à l'éthique de l'équitation et aux associations ou fédérations dont je suis membre.

Nom : .....Prénom : .....Age : .....

Email : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Fait à : ..... Le : .....

Signature



## X-TREME RACE

**SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN 2017**

**AUX ÉCURIES DE PENFRAT À GOUESNARC'H**

### AUTORISATION POUR LES YOUTHS

Je soussigné(e) Monsieur (ou Madame) .....

demeurant à .....et agissant en qualité

de ....., autorise mon enfant .....

à participer à l'X-trême race organisé par l'ACTM le (date de l'évènement) .....

au sein des écuries de Penfrat à Gouesnac'h.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait le ..... À .....

Signature :